

# Le Jugement Majoritaire

## Principe

En réponse à une question sur la capacité d'un candidat à occuper un poste, chaque votant donne une estimation entre 0 et 5 pour chaque candidat. Le scrutin ne comporte qu'un seul tour.

## Exemple de bulletin de vote

Pour chacun des candidats suivant, comme jugez-vous leur capacité à ..... ?  
Indiquez votre choix sur une échelle de 5 (forte capacité) à 0 (faible capacité) en cochant la case correspondante (cochez une et une seule case par ligne).

Candidat	5	4	3	2	1	0
Candidat 1						
Candidat 2						
Candidat 3						
...						

## Calcul de la mention majoritaire d'un candidat

La mention majoritaire d'un candidat est la médiane de ses mentions. C'est la seule mention qui satisfasse les 2 conditions suivantes :

- Une majorité de votants attribue à ce candidat une mention **au moins** aussi grande.
- Une majorité de votants attribue à ce candidat une mention **au plus** aussi grande.

Par exemple, supposons qu'un candidat A obtienne :

- 14% de mention '5'
- 30% de mention '4'
- 25% de mention '3'
- 15% de mention '2'
- 9% de mention '1'
- 7% de mention '0'

$14\% + 30\% + 25\% = 69\%$  des votants donnent **au moins** la mention '3' mais seulement  $14\% + 30\% = 44\%$  donnent au moins la mention '4'

$7\% + 9\% + 15\% + 25\% = 56\%$  des votants donnent **au plus** la mention '3' mais seulement  $7\% + 9\% + 15\% = 31\%$  donnent au plus la mention '2'.

La mention majoritaire du candidat A est donc '3'.

## Comment départager 2 candidats en cas d'égalité ?

Prenons un autre candidat B qui, au même scrutin obtient :

- 14% de mention '5'
- 22% de mention '4'
- 25% de mention '3'
- 23% de mention '2'
- 9% de mention '1'
- 7% de mention '0'

$14\% + 22\% + 25\% = 61\%$  des votants donnent **au moins** la mention '3' mais seulement  $14\% + 22\% = 36\%$  donnent au moins la mention '4'

$7\% + 9\% + 23\% + 25\% = 64\%$  des votants donnent **au plus** la mention '3' mais seulement  $7\% + 9\% + 23\% = 39\%$  donnent au plus la mention '2'.

La mention majoritaire de cet autre candidat B est donc, aussi, '3'.

Il faut alors compter les mentions meilleures que '3' et moins bonnes que '3' pour chacun des 2 candidats A et B.

Le plus grand de ces 4 nombres détermine l'ordre des candidats :

- Si le plus grand de ces nombres est un nombre de mentions meilleures que '3', alors le candidat qui l'obtient est placé devant.
- Si le plus grand de ces nombres est un nombre de mentions moins bonnes que '3', alors le candidat qui l'obtient est placé derrière.

En l'occurrence,

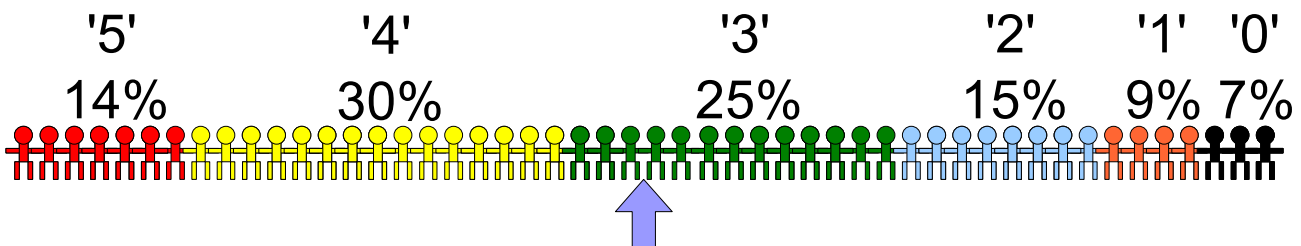
- Le candidat A obtient 44% de mentions meilleures que '3' et 31% de mentions moins bonnes que '3'
- Le candidat B obtient 36% de mentions meilleures que '3' et 39% de mentions moins bonnes que '3'.

44% étant le plus grand des 4 nombres et il correspond aux mentions meilleures que '3' du candidat A. Celui-ci est donc classé devant le candidat B.

### ***Pourquoi le jugement majoritaire désamorce le « vote utile » et la nécessité de constituer des groupes partisans ?***

Une autre façon de visualiser la mention majoritaire d'un candidat est d'aligner les votants par ordre de mention donnée à ce candidat.

Par exemple, pour notre candidat A :



La mention majoritaire est la mention donnée par le votant médian : celui qui a autant de votants d'un côté que de l'autre.

On voit bien sur ce schéma qu'il importe peu pour le candidat d'avoir des partisans qui vont lui donner '5' plutôt que '4'. Si les 14% de '5' avaient donné '4', la mention majoritaire du candidat A n'aurait pas été changée et **il aurait devancé le candidat B même si celui-ci avait eu, relativement, beaucoup plus de mentions '5'**.

De même, il est inutile pour les adversaires de se mobiliser contre ce candidat : si les  $15\%+9\%+7\%=31\%$  de mentions '2', '1' et '0' avaient tous donné '0', la mention majoritaire n'en aurait pas été plus modifiée et le candidat A aurait toujours été devant le candidat B.

La seule donnée qui importe à un candidat dans ce mode de scrutin est qu'une *majorité absolue* de votants lui donnent la meilleure mention possible. Tout jugement qui ne recueille pas l'assentiment de plus de 50% des votants n'a que très peu d'effet sur le résultat

### ***Pour plus de détails***

Le jugement majoritaire est un mode de scrutin créé par Michel Balinski et Rida Laraki.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter leur site web : <http://ceco.polytechnique.fr/jugement-majoritaire.html>

Vous pouvez aussi visualiser ce reportage télévisé qui présente l'expérimentation du jugement majoritaire lors des élections présidentielles 2007 :

[http://www.dailymotion.com/video/x20xn1\\_itelejugementmajoritaire19mai07](http://www.dailymotion.com/video/x20xn1_itelejugementmajoritaire19mai07)

#### **Source**

Cette fiche est proposée par <http://barrejadis.azeau.com/> sous contrat [Creative Commons by-nc-sa](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).